



p/a
Philippe Weibel
Ch. du Joran 7
1055 Froideville

Conseil communal de Froideville Commission des finances

Rapport de la Commission des Finances sur le préavis de la Municipalité N° 27/2018 concernant les comptes de la commune de Froideville pour l'année 2017.

La Commission des Finances s'est réunie les 7, 22, 23 et 30 mai ainsi que le 6 juin 2018. Elle était composée de Mmes Martine Jaccoud et Kobel Dubail ainsi que de MM. Barraz, Lehmann et Weibel. Mmes Françoise Jaccoud et Anouck Petoud, suppléantes, assistaient aussi aux séances.

Le 7 mai 2018, une séance préparatoire a eu lieu avec la Municipalité in corpore.

Le 4 juin 2018, la Municipalité in corpore a répondu aux questions de la Commission.

Lors de ses séances d'étude du préavis et de préparation des rencontres avec la Municipalité, la Commission s'est attachée à :

- Mener une analyse approfondie du bilan et des comptes de fonctionnement détaillés;
- Adresser à la Municipalité une liste des points qu'elle souhaitait aborder le 4 juin;
- Mettre à jour le tableau de bord des indicateurs ci-dessous.

La Commission relève avec satisfaction que la Municipalité a réussi à renouveler toutes les ATF échues en 2018 par une ATF de CHF 6'500'000.00 à 0.8 % pour dix ans, soit une charge d'intérêts annuels de CHF 52'000.00.

Pour le CAD, le solde des taxes de raccordement des collèges, à fin 2017, se monte à CHF 63'300.00 pour couvrir les éventuels déficits futurs de l'exploitation. Il est à noter qu'aucun nouveau raccordement n'est venu grever le poste « Frais d'exploitation et généraux divers ».

En cas d'acceptation du préavis 29/2018, le CAD pourra encaisser la taxe de raccordement du COF.

La gérance de l'immeuble Bellevue a été confiée à la Fiduciaire Philipona, les compétences professionnelles spécifiques à ce métier n'étant pas disponibles en interne. Le coût de cette prestation est facturée à hauteur de 4.5 % des loyers perçus + TVA.

La Commission s'est aussi penchée sur le douloureux dossier du DDP de la parcelle RF399. Celui-ci peine à se conclure, la partie adverse faisant la sourde oreille.

Selon la Municipalité, le contrat de bail avec le médecin portant sur les box de consultation aurait été résilié et la clause de cautionnement solidaire deviendrait donc caduc. La Commune ne devrait donc être redevable, pour 2017, au maximum que d'un montant de CHF 22'000.00 (Compte 350.311, pièce N° 3495).

A noter que pour 2018, un nouveau montant de CHF 13'200.00 pourrait être exigé. Ce dossier continuera à être suivi attentivement par la COFIN ces prochains mois.

Le paiement de la redevance du DDP pour 2017 a porté sur 4 mois au lieu des 9 mois initialement prévus d'où une perte de CHF 30'619.00. La délivrance du permis d'habiter a été différée suite à une enquête complémentaire, plusieurs irrégularités ayant été constatées lors de la première visite de la CAT (un logement supplémentaire, ouvertures ne correspondant pas toutes aux plans d'enquête, les cabinets n'avaient pas été mis à l'enquête, ...).

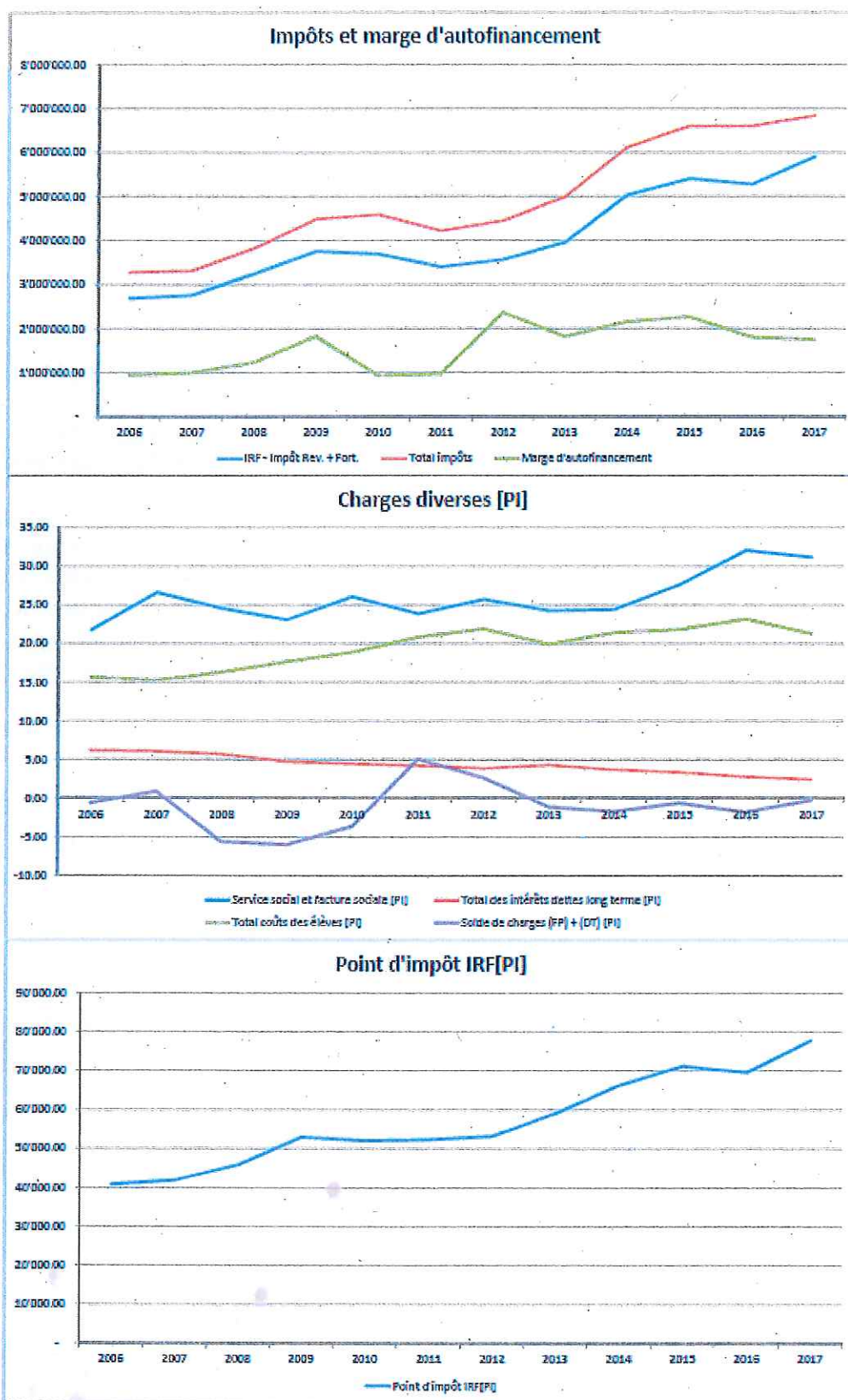
La Commission s'est aussi inquiétée du gonflement de la réserve affectée "Eau". Cette réserve servira à financer plusieurs travaux d'importance, à savoir, "bouclage route de Lausanne" pour environ 1 million + divers remplacements de conduites d'EP selon le plan des investissements ainsi que le projet de « relevé à distance des compteurs d'eau ».

En mettant à jour son tableau de bord, la Commission a aussi relevé que le nombre de contribuables des années passées avait changé. Il semble difficile d'obtenir de l'ACI des données fiables et pérennes.



p/a
Philippe Weibel
Ch. du Joran 7
1055 Froideville

Conseil communal de Froideville Commission des finances





p/a
Philippe Weibel
Ch. du Joran 7
1055 Froideville

Conseil communal de Froideville Commission des finances

En conclusion, la Commission relève que:

☺ L'exercice 2017 boucle avec un excédent de revenus de **CHF 855.47** ceci après des amortissements complémentaires à hauteur de CHF 515'009.90, des attributions de CHF 587'820.15 aux réserves non affectées et de CHF 280'454.15 aux réserves affectées et des prélèvements de CHF 66'666.00 aux réserves non affectées et de CHF 520'498.10 aux réserves affectées.

⊗ La part des recettes conjoncturelles subit une diminution importante, passant de 20.02 % en 2016 à 13.60 %. Ceci est dû à une diminution importante des recettes conjoncturelles (-29.7 %) et à un redressement spectaculaire de l'IRF (+11.8 %).

☺ La Commission relève que la capacité contributive par point d'impôt et par habitant reprend de la hauteur, passant de **CHF 28.29** en 2016 à **CHF 30.37** en 2017. Cette hausse importante ne s'explique pas par une embellie conjoncturelle ou des hausses importantes de salaire. Elle pourrait être le résultat d'un rattrapage du retard dans les taxations par l'ACI. L'absence d'explication probante sur ce phénomène tant cantonal que communal ne permet pas de prendre une décision sur une éventuelle modification du taux d'imposition.

☺ La couverture du coût d'élimination des déchets par la taxe se situe à 68.86 %. L'objectif de couverture de 70 % du coût n'est pas atteint du fait de l'amortissement sur 2017 des travaux d'extension de la déchetterie (13'500.00). Sans cette imputation sur le compte 450.314, le taux de couverture s'élèverait à 71.38 % contre 70.12 % en 2016.

☺ L'endettement augmente de CHF 174'175.00, soit une hausse de **1.02 %**, alors que l'endettement par habitant, quant à lui, passe de CHF 5'934.00 à CHF 5'766.00, soit une diminution de **2.83 %**.

☺ La charge d'intérêt de la dette passe de 2.79 en 2016 à 2.48 points d'impôt en 2017. Ceci est en grande partie dû au renouvellement des emprunts à des taux toujours plus bas. Il convient toutefois de se montrer vigilant car une envolée des taux d'intérêt aurait des conséquences non négligeables sur nos finances.

⊗ Le coût des élèves se maintient sur la barre des 20 points d'impôt, à 21.29 contre 23.15 en 2016. De plus le coût par élève a augmenté de CHF 93.16 (+2.1 %).

☺ La part d'enfants scolarisés en proportion de la population reste stable, aux environs de 15.0 %. Elle est en diminution de 3.4 %.

Compte tenu de ce qui précède et en remerciant la Municipalité et les employés communaux pour les efforts déployés en 2017 et tout au long de la législature, la Commission propose à l'unanimité que Mesdames et Messieurs les Conseillers approuvent le préavis tel que présenté.

Pour la Commission des Finances

Philippe Weibel
Président

Les commissaires :

Pierre-Aldo Barraz

Martine Jaccoud

Joanne Kobel Dubail

Peter Lehmann

Remis en 2 exemplaires (1 au Président du Conseil Communal et 1 à la Municipalité)

Froideville, le 6 juin 2018



p/a
Philippe Weibel
Ch. du Joran 7
1055 Froideville

Conseil communal de Froideville

Commission des finances

Abréviations:

CAD	Chauffage à distance
ATF	Avance à terme fixe
IRF	Impôt sur le revenu et la fortune
PI	Point d'impôt = IRF / taux d'imposition
Hab.	Habitant
DT	Dépenses thématiques
FP	Fonds de péréquation
ACI	Administration cantonale des impôts
DDP	Droit Distinct et Permanent
CAT	Commission d'Aménagement du Territoire
EP	Eau Potable



p/a
Philippe Weibel
Ch. du Joran 7
1055 Froideville

Conseil communal de Froideville Commission des finances

Indicateurs financiers

Compte	Libellé	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Point d'impôt IRF [P]	40'829.11	41'889.70	45'750.42	52'948.07	52'091.61	52'347.83	53'241.55	59'427.97	66'262.86	71'200.96	69'561.80	77'768.29
	Evolution		2.60%	9.22%	15.73%	-1.62%	0.49%	1.71%	11.06%	12.07%	7.45%	-2.30%	11.80%
	Contribuables/hab.	53.20%	52.95%	53.65%	53.62%	54.31%	52.76%	53.85%	53.59%	53.45%	54.42%	54.41%	54.08%
	Contribution/hab	1'725.17	1'716.15	1'960.34	2'176.79	2'099.04	1'786.15	1'793.46	1'980.20	2'184.81	2'234.22	2'149.93	2'307.84
	Contribution/contribuables	3'242.74	3'241.17	3'653.86	4'059.73	3'964.69	3'385.68	3'330.70	3'508.92	4'087.64	4'105.67	3'951.18	4'267.43
	IRF/hab/taux impôt - CHF	26.14	26.00	27.61	30.66	29.56	27.48	26.77	28.06	28.75	29.40	28.29	30.37
	IRF/hab/taux impôt - cts	2'613.90	2'600.23	2'761.04	3'065.90	2'956.39	2'747.92	2'676.80	2'806.26	2'874.74	2'939.76	2'828.86	3'036.64
	Consommation eau / hab. [m³]	69.31	55.57	55.94	57.86	58.27	57.15	57.68	48.21	49.64	52.03	52.53	53.27
	Service social et facture sociale	888'903.70	1'115'390.05	1'124'173.00	1'223'652.15	1'357'782.45	1'248'770.70	1'369'692.60	1'436'123.30	1'617'043.75	1'968'749.85	2'229'149.75	2'425'318.05
	Part du social en % de (IRF)	32.99%	40.34%	34.61%	32.55%	36.71%	36.70%	38.40%	36.25%	32.11%	36.38%	42.17%	41.03%
	Service social et facture sociale [P]	21.77	26.63	24.57	23.11	26.07	23.86	25.73	24.29	24.40	27.65	32.05	31.19
	Total des intérêts dettes long terme	253'435.55	256'698.16	262'549.85	250'909.71	233'505.16	222'909.31	205'798.61	255'992.29	244'644.44	240'024.83	194'253.23	192'591.00
	Total des intérêts dettes long terme [P]	6.21	6.13	5.74	4.74	4.48	4.26	3.87	4.33	3.69	3.37	2.79	2.48
	Total des intérêts CHF /hab.	162.25	159.34	158.45	145.29	132.52	117.01	103.47	121.50	106.14	99.10	79.00	75.20
	Nombre total d'élèves	214	228.25	228	226	244	278	289	298	337	352	368	371
	Part des élèves sur la population	13.70%	14.17%	13.76%	13.09%	13.85%	14.59%	14.53%	14.14%	14.62%	14.53%	14.97%	14.49%
	Total coûts des élèves	640'436.80	639'505.00	745'681.75	935'777.80	983'039.05	1'091'628.70	1'166'156.20	1'178'681.80	1'420'797.80	1'555'961.65	1'610'465.45	1'655'599.60
	Total coûts des élèves [P]	15.69	15.27	16.30	17.67	18.87	20.85	21.90	19.93	21.44	21.85	23.15	21.29
	Total fonds de péréquation (FP), charge	47'032.00	65'356.00	-184'154.00	-	34'772.00	437'569.00	1'077'968.00	1'092'932.00	1'056'164.00	1'453'448.00	1'561'296.00	1'538'709.00
	Total fonds de péréquation (FP), revenu	-	-	-	116'509.00	42'872.00	-	752'641.00	1'010'798.00	970'539.00	1'283'403.00	1'500'161.00	1'360'679.00
	Total revenu dépenses thématiques (DT)	71'584.00	27'500.00	72'240.00	200'841.00	181'292.00	172'207.00	183'700.00	145'800.00	238'265.00	213'384.00	184'935.00	196'444.00
	Solde de charges (FP) + (DT)	-24'552.00	37'856.00	-256'394.00	-317'350.00	-189'392.00	265'362.00	141'627.00	-63'666.00	-112'640.00	-43'339.00	-123'800.00	-184'414.00
	Solde de charges (FP) + (DT) [P]	-0.60	0.90	-5.60	-5.99	-3.64	5.07	2.66	-1.08	-1.70	-0.61	-1.78	-0.24
	IRF % Total	82.21%	83.32%	84.85%	83.71%	80.54%	80.59%	80.17%	79.24%	82.28%	81.90%	79.98%	86.40%
	Déchets - part causale									63.72%	69.86%	70.12%	68.86%
	Impôts conjoncturels % Total	17.79%	16.68%	15.15%	16.29%	19.46%	19.41%	19.83%	20.76%	17.72%	18.10%	20.02%	13.60%
	Traitements												
	Traitements/hab.	471'769.20	452'773.25	470'601.45	486'114.15	530'470.70	558'788.60	637'574.05	724'892.30	792'468.10	845'752.15	858'536.25	880'398.55
		302.03	281.05	284.01	269.90	301.06	293.32	320.55	344.04	343.80	349.20	348.33	343.77
	Impôt sur le revenu et la fortune (IRF)	2'694'721.00	2'764'720.00	3'248'280.00	3'759'313.00	3'698'504.00	3'402'608.79	3'567'184.00	3'961'574.00	5'035'977.18	5'411'273.00	5'286'681.81	5'910'390.28
	Autres impôts (conjoncturels)		553'496.75	579'973.34	731'408.50	893'911.24	819'691.85	882'604.44	1'037'910.11	1'084'229.60	1'196'086.45	1'323'356.90	930'241.60
	Total impôts	3'277'984.65	3'318'216.75	3'828'253.34	4'490'721.50	4'592'415.24	4'222'300.64	4'449'788.44	4'999'484.11	6'120'206.78	6'607'359.45	6'610'038.71	6'840'631.88
	Eputation - taxes de raccordements									122'694.95	248'111.50	122'362.45	150'980.60
	Eputation - taxes									456'681.85	481'347.40	478'009.90	513'666.55
	% conjoncturel/conjoncturel+structurel)									22.51%	34.01%	20.38%	22.72%
	Marge d'autofinancement	954'304.15	999'261.11	1'231'279.90	1'820'629.64	936'692.00	967'307.00	2'363'516.00	1'821'233.00	2'156'231.00	2'272'501.00	1'806'388.87	1'750'694.92
	Marge d'autofinancement [P]	23.37	23.85	26.91	34.39	17.98	18.48	44.39	30.80	32.54	31.92	25.97	22.51